



Assemblée générale

Distr. générale
4 janvier 2011
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session
Point 152 de l'ordre du jour
**Financement de la Mission d'observation
des Nations Unies en Géorgie**

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	5
C. Activités d'appui de la Mission	6
D. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional	7
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	7
III. Exécution du budget	12
A. Ressources financières	12
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	13
C. Évolution des dépenses mensuelles	14
D. Autres recettes et ajustements	14
E. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	15
IV. Analyse des écarts	15



V.	Situation financière de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie au 30 juin 2010	17
VI.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	18
VII.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale et à celles du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU ...	19
A.	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.	19
B.	Comité des commissaires aux comptes	19

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010.

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Mission est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante.

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	456,3	415,9	40,4	8,9
Personnel civil	7 803,3	8 431,9	(628,6)	(8,1)
Dépenses opérationnelles	2 686,4	1 433,0	1 253,4	46,7
Montant brut	10 946,0	10 280,8	665,2	6,1
Recettes provenant des contributions du personnel	933,5	1 091,1	(157,6)	(16,9)
Montant net	10 012,5	9 189,7	822,8	8,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	10 946,0	10 280,8	665,2	6,1

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés ^a	Postes prévus (moyenne) ^b	Postes effectivement pourvus (moyenne) ^b		Taux de vacance de pourcentage ^c
			Postes effectivement pourvus (moyenne) ^b	Taux de vacance de pourcentage ^c	
Observateurs militaires	103	28	3	89,3	
Police des Nations Unies	13	3	0	100,0	
Personnel recruté sur le plan international	98	73	61	16,4	
Personnel recruté sur le plan national	202	96	92	4,2	
Postes de temporaire ^d					
Personnel recruté sur le plan national	1	1	1	–	

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Moyenne de 4 mois (juillet à octobre 2009).

^c Compte tenu du nombre moyen de postes effectivement pourvus et du nombre moyen de postes prévus.

^d Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autres que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre VI du présent rapport.

I. Introduction

1. Le montant brut du budget initialement prévu pour le fonctionnement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010, qui est présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 15 janvier 2009 (A/63/684), s'élevait à 38 838 500 dollars (montant net : 36 295 700 dollars). Au paragraphe 18 de son rapport du 14 mai 2009 (A/63/746/Add.6), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé d'ouvrir aux fins du fonctionnement de la Mission un crédit d'un montant de 34 484 200 dollars en attendant que le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Mission et que le Secrétaire général présente son budget révisé pour l'exercice 2009/10.

2. Par sa résolution 1866 (2009), le Conseil de sécurité a décidé de proroger le mandat de la MONUG jusqu'au 15 juin 2009.

3. Dans sa résolution 63/293, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir, aux fins de la liquidation administrative de la Mission, un crédit de 15 millions de dollars pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009 et de répartir un montant de 10 millions de dollars entre les États Membres pour cette période. Dans cette même résolution, elle a prié le Secrétaire général de lui présenter le budget de liquidation administrative de la Mission pour examen à la partie principale de sa soixante-quatrième session.

4. Un budget révisé de la MONUG pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 a été présenté à l'Assemblée générale dans le rapport du Secrétaire général sur le financement de la MONUG (A/64/464). Le montant brut révisé du budget de la Mission s'élevait à 10 946 000 dollars (montant net : 10 012 500 dollars), soit une baisse du montant brut de 4 054 000 dollars (montant net : 3 929 600 dollars) par rapport au crédit ouvert par l'Assemblée dans sa résolution 63/293. Le budget révisé prévoyait, aux fins de la liquidation administrative de la Mission, un crédit couvrant une période de quatre mois allant du 1^{er} juillet au 31 octobre 2009.

5. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a par la suite, au paragraphe 21 de son rapport (A/64/529), recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 10 946 000 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010.

6. Par sa résolution 64/234, l'Assemblée générale a décidé de ramener le crédit de 15 millions de dollars qu'elle avait ouvert dans sa résolution 63/293 à un montant de 10 946 000 dollars pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 octobre 2009, soit une diminution de 4 054 000 dollars. Dans cette même résolution, l'Assemblée a également décidé de répartir entre les États Membres un montant de 946 000 dollars, compte tenu du montant de 10 millions de dollars déjà réparti en application de la résolution 63/293, portant ainsi à 10 946 000 dollars le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour la période du 1^{er} juillet au 31 octobre 2009.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

7. Le mandat de la MONUG a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 858 (1993). Le Conseil a élargi ce mandat dans sa résolution 937 (1994) et l'a prorogé jusqu'au 15 juin 2009 dans sa résolution 1866 (2009).

8. Le mandat de la Mission n'ayant pas été prorogé au-delà du 15 juin 2009, les activités de liquidation ont commencé pour une période de quatre mois le 1^{er} juillet 2009 et se sont achevées le 31 octobre 2009.

9. Il a, au cours de la période considérée, été procédé à la liquidation administrative effective et efficace de la Mission en exécutant les produits clefs exposés dans le tableau relatif à la composante appui ci-après.

10. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats obtenus, effectuée sur la base du cadre de budgétisation axée sur les résultats présenté dans le budget révisé pour 2009/10 (A/64/464).

B. Utilisation des crédits

11. Au cours de l'exercice 2009/10, la Mission a mené des activités d'appui jusqu'à la fin de sa période de liquidation le 31 octobre 2009.

12. Le montant total des dépenses engagées au cours de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 s'est élevé à 10 280 800 dollars (montant brut), soit 665 200 dollars de moins que le crédit de 10 946 000 dollars qui avait été ouvert.

13. Tous les membres du personnel militaire et civil ont cessé leur service au cours de la période de liquidation : 13 membres de la Police des Nations Unies et 97 observateurs militaires ont été rapatriés en juillet 2009 et 6 observateurs militaires, qui faisaient partie de l'équipe médicale, l'ont été en août et septembre 2009. Au total, 98 fonctionnaires recrutés sur le plan international ont graduellement cessé leur service de juillet à octobre 2009, dont 15 fonctionnaires qui ont été rapatriés et 83 fonctionnaires membres des composantes organiques et d'appui qui ont été réaffectés à d'autres missions, et 203 agents recrutés sur le plan national (dont 1 poste de temporaire) ont graduellement cessé leur service pendant la période de liquidation.

14. Selon le Règlement et le Statut du personnel, des indemnités de départ, des indemnités tenant lieu de préavis et la compensation des reliquats de congés payés et autres montants en rapport avec la cessation de service ont été versés aux fonctionnaires recrutés sur le plan international ainsi qu'aux agents recrutés sur le plan national. Quinze fonctionnaires recrutés sur le plan international ont été rapatriés et ont reçu des primes de rapatriement et autres versements en rapport avec la cessation de service. Au total, 202 agents recrutés sur le plan national ont quitté la Mission et ont eu droit à une indemnité de licenciement tandis que 131 agents recrutés sur le plan national ont bénéficié d'une indemnité tenant lieu de préavis.

15. La Mission a quitté les locaux et sites qu'elle occupait précédemment à Tbilissi, Soukhoumi, Gali et Zougidi au cours de la période considérée et les a dépollués dans le respect des normes de protection de l'environnement et remis en

leur état d'origine, à la demande des propriétaires, le cas échéant. En outre, la MONUG a obtenu des propriétaires des attestations la dégageant de toute responsabilité. Les déchets dangereux ou non produits par la Mission ont été collectés et éliminés dans le respect de l'environnement et selon la réglementation locale.

16. La Mission s'est dessaisie d'un avion de type AN-24 et d'un hélicoptère de type MI-8 en août et juillet 2009, respectivement. Des liaisons téléphoniques et télématiques ont été assurées sans interruption jusqu'au 31 octobre 2009.

17. L'équipe médicale a assuré des services médicaux jusqu'au 30 septembre 2009 et un médecin en détachement temporaire de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) a couvert le mois d'octobre 2009.

18. La Mission s'est dessaisie de matériel et d'autres biens conformément au manuel de liquidation et à l'article 5.14 du Règlement financier de l'ONU avant le 31 octobre 2009. Certains biens ont été transférés à d'autres missions de maintien de la paix des Nations Unies, notamment à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban et à la MONUC, ou mis en réserve à la Base de soutien logistique des Nations Unies (BSLB) à Brindisi (Italie). D'autres ont été transférés à d'autres activités des Nations Unies financées à l'aide de contributions mises en recouvrement, notamment la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine. D'autres biens encore, qui n'étaient pas utiles dans le cadre des activités actuelles et futures des Nations Unies financées à l'aide de contributions mises en recouvrement, ont été transférés au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en Géorgie au nom de l'équipe de pays des Nations Unies. Enfin, les biens qui n'allaient pas servir à des activités actuelles ou futures de missions ou d'organismes des Nations Unies ont été vendus en Géorgie.

19. Le budget prévoyait les frais d'envoi du matériel à la BSLB pour y être stocké en attendant d'être utilisé ultérieurement, mais les coûts de transport des biens transférés à d'autres missions étaient à la charge des missions qui les recevaient, ce qui s'est traduit par une baisse des dépenses prévues lors du processus d'élaboration du budget.

C. Activités d'appui de la Mission

20. L'équipe chargée de la liquidation administrative de la Mission, dirigée par le Chef de l'appui à la Mission, était constituée du personnel d'appui administratif, technique et logistique qui a contribué à ce que la Mission soit correctement menée à terme. Les opérations de liquidation ont consisté à fermer les locaux et la base logistique de la Mission, à traiter les factures des fournisseurs, à clore les marchés restants et les comptes bancaires et à effectuer les derniers paiements. Les locaux à usage de bureaux ont été évacués plus vite que prévu et tout le personnel de la Mission a été réinstallé dans un bureau à Zougdididi. Les frais de remise en état des bureaux ont également été moins élevés que prévu, la Mission ayant négocié et conclu un accord sur le transfert des locaux au HCR en Géorgie. L'évacuation rapide des locaux a réduit le coût de leurs services d'entretien ainsi que la consommation d'eau, de gaz et d'électricité. La Mission a par ailleurs vendu un

nombre considérable de biens tels quels, ce qui a fait baisser leur coût de remise en état.

D. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional

21. Le Bureau régional pour la sécurité aérienne à la BSLB a continué d'assurer le contrôle de la sécurité aérienne pour le compte de la MONUG au cours de la période considérée.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : appui

22. Pendant l'exercice considéré, la composante appui de la Mission a assuré des services logistiques et administratifs et des services de sécurité pour procéder à la liquidation administrative effective et efficace de la Mission au 31 octobre 2009. Quatre-vingt-dix-sept observateurs militaires et 13 membres de la Police des Nations Unies ont bénéficié de services d'appui lors de leur rapatriement en juillet 2009. Six observateurs militaires, membres de l'équipe médicale, ont été rapatriés avant le 30 septembre 2009. Tous les agents du personnel civil membres des composantes organiques ont cessé leurs fonctions méthodiquement, et parfois été réaffectés à d'autres missions, au plus tard en août 2009; tous les membres du personnel d'appui ont été progressivement rapatriés et réaffectés au plus tard le 31 octobre 2009. La composante appui a assuré avec succès tous les services nécessaires en continuant à fournir soins médicaux, services d'informatique et de transmission, transport routier et aérien, services d'approvisionnement et sécurité à l'ensemble de la Mission et à assurer l'entretien des locaux à usage de bureaux et d'hébergement et leur rétrocession aux autorités compétentes et aux propriétaires privés, dans le respect des normes de protection de l'environnement. Les informations présentées dans le tableau ci-après relatif à la composante appui indiquent, le cas échéant, le matériel en exploitation au 1^{er} juillet 2009. La Mission s'est dessaisie de ses actifs conformément à l'article 5.14 du Règlement financier de l'ONU.

Réalisation escomptée 1.1 : Liquidation administrative effective et efficace de la Mission

Indicateurs de succès prévus

Obtention, auprès des propriétaires concernés, d'attestations de rétrocession ou de reprise des installations dégageant la responsabilité de la Mission sur les plans environnemental et autres dans les 4 sites visés

Indicateurs de succès effectifs

Réalisé. 10 attestations ont été obtenues des propriétaires pour les 4 sites occupés par la MONUG. Les attestations obtenues dégageaient la MONUG de toute responsabilité en matière de dégradation de l'environnement découlant d'activités qu'elle avait menées sur les sites alors qu'elle les occupait.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Amélioration des services		
Dépollution de la zone de la Mission, et notamment collecte et élimination, dans le respect des normes de protection de l'environnement, des déchets dangereux et autres produits par la Mission et, le cas échéant, remise en leur état d'origine de tous les sites	Oui	Tous les sites évacués par la MONUG ont été dépollués et remis en leur état d'origine. Les déchets ont été rassemblés et les conteneurs destinés au stockage des déchets dangereux ont été traités de manière écologique.
Mise en œuvre de mesures de protection de l'environnement dans tous les sites évacués par la Mission	Oui	Tous les sites évacués par la MONUG ont été dépollués dans le respect des normes de protection de l'environnement.
Militaires, personnel de police et personnel civil		
Rapatriement de 103 observateurs militaires et de 13 membres de la Police des Nations Unies	Oui	97 observateurs militaires et 13 membres de la Police des Nations Unies ont été rapatriés en juillet 2009. Les 6 observateurs militaires restants, qui fournissaient des services médicaux, ont été rapatriés en août et septembre 2009.
Administration des contrats de 301 membres du personnel civil, soit 98 agents recrutés sur le plan international et 203 agents recrutés sur le plan national (dont 1 poste de temporaire)	Oui	L'administration des contrats de 301 membres du personnel civil, soit 98 agents recrutés sur le plan international et 203 agents recrutés sur le plan national (dont 1 poste de temporaire) a été assurée au cours de la période considérée.
Rapatriement de 98 agents recrutés sur le plan international et 203 agents recrutés sur le plan national	98	80 agents recrutés sur le plan international ont été réaffectés à d'autres missions de maintien de la paix, 3 transférés à l'opération de suivi en Géorgie et 15 rapatriés.
	203	202 agents recrutés sur le plan national et 1 agent recruté sur le plan national dont le poste était financé au titre du personnel temporaire autre que pour les réunions ont cessé leur service.
Installations et infrastructures		
Entretien, remise en leur état d'origine et rétrocession des locaux de la Mission (quartier général de Soukhoumi, 2 postes de commandement à Gali et Zougdidid, base logistique de Zougdidid et bureau de liaison de Tbilissi), conformément au plan de liquidation	Oui	Le Bureau de liaison de Tbilissi a été évacué le 30 août 2009; les postes de commandement de Gali et de Soukhoumi l'ont été le 30 septembre 2009; le quartier général de Soukhoumi a été évacué le 31 octobre 2009. Les locaux de Soukhoumi ont été rétrocédés au HCR en Géorgie et n'ont pas été remis en leur état d'origine, conformément à l'accord.

Prestation de services d'assainissement (traitement des eaux usées, ramassage et enlèvement des ordures), d'adduction d'eau et d'approvisionnement en électricité pour tous les locaux	Oui	Objectif atteint
Stockage et distribution de 75 000 litres de carburants et lubrifiants destinés aux groupes électrogènes	Non	L'acquisition ne s'est pas faite, la réserve et les stocks d'urgence ayant été utilisés en lieu et place.
Entretien et remise en état de 6 réservoirs de carburant destiné aux groupes électrogènes et aux véhicules répartis dans 6 sites, conformément au plan de liquidation	Oui	Objectif atteint
Transports terrestres		
Utilisation, entretien et cession de 238 véhicules appartenant aux Nations Unies, dont 39 blindés, et de 2 véhicules appartenant aux contingents, répartis dans 3 sites	Oui	Tous les véhicules ont été en état de fonctionnement et leur entretien assuré au cours de la période de liquidation. Les véhicules ont été graduellement transférés à d'autres missions de maintien de la paix ou vendus selon le Règlement financier et les règles de gestion financières de l'ONU.
Fourniture de 30 000 litres de carburants et lubrifiants destinés aux transports terrestres	9 416	9 416 litres de diesel ont été fournis. Il a été fait appel à la réserve et aux stocks d'urgence de carburant lors du processus de liquidation.
Transports aériens		
Exploitation, entretien et cession d'un avion de type AN-24 et d'un hélicoptère de type MI-8. L'hélicoptère cessera d'être exploité le 31 juillet 2009 et l'avion le 10 août 2009	Oui	Objectif atteint Cession le 31 juillet 2009 de l'hélicoptère de type MI-8 Cession le 10 août 2009 de l'avion de type AN-24
Fourniture de 72 524 litres de carburants et lubrifiants destinés aux opérations aériennes	87 118	87 118 litres de carburant d'aviation ont été fournis. Il a fallu davantage de litres que prévu parce que la quantité nécessaire avait été sous-estimée.
Transmissions		
Soutien technique, maintenance et cession d'un réseau satellitaire comprenant une station terrestre principale pour la transmission de la voix, de télécopies, d'images vidéo et de données	1	La station terrestre principale pour la transmission de la voix, de télécopies, d'images vidéo et de données a bénéficié d'un soutien technique et d'une maintenance jusqu'au 15 octobre 2009 avant d'être cédée.
Soutien technique, maintenance et cession de 5 systèmes de microterminaux, 11 standards téléphoniques et 32 liaisons hertziennes	5 11 32	5 systèmes de microterminaux 11 standards téléphoniques 32 liaisons hertziennes

		Le soutien technique et la maintenance du matériel ont été assurés jusqu'au 31 octobre 2009 avant sa cession.
Soutien technique, maintenance et cession de 33 répéteurs et émetteurs-récepteurs HF et de 778 autres VHF	33	33 répéteurs et émetteurs-récepteurs HF
	778	778 répéteurs et émetteurs-récepteurs VHF
		Le soutien technique et la maintenance du matériel ont été assurés jusqu'au 31 octobre 2009 avant sa cession.
Informatique		
Soutien technique, maintenance et liquidation de 54 serveurs, 418 ordinateurs de bureau, 127 ordinateurs portables, 81 imprimantes et 30 scanners, répartis sur 5 sites	54	Serveurs
	418	Ordinateurs de bureau
	127	Ordinateurs portables
	81	Imprimantes
	30	Scanneurs ont bénéficié d'un soutien technique et d'une maintenance; ils avaient été cédés au 31 octobre 2009.
Soutien technique, maintenance et liquidation de 16 réseaux locaux et réseaux longue portée destinés à 450 utilisateurs appartenant au personnel de la Mission et au personnel d'autres organismes des Nations Unies et répartis sur 10 sites	16	Réseaux locaux et réseaux longue portée ont bénéficié d'un soutien technique et d'une maintenance; ils avaient été liquidés au 31 octobre 2009.
Soutien technique, maintenance et liquidation du réseau local sans fil	Oui	Le réseau local sans fil a bénéficié d'un soutien technique et d'une maintenance; il avait été cédé au 31 octobre 2009.
Services médicaux		
Exploitation et entretien jusqu'à fin septembre 2009 de 2 dispensaires de niveau I, l'un au quartier général de Soukhomi et l'autre dans le poste de commandement des secteurs de Gali et de Zougddi destinés au personnel de la Mission, au personnel d'autres organismes des Nations Unies et à la population civile locale en cas d'urgence	Oui	Objectif atteint
Sécurité		
Protection 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 de l'ensemble des locaux dans toute la zone de la Mission	Oui	Objectif atteint
Services de protection rapprochée à la disposition du personnel de rang supérieur de la Mission et de tous les visiteurs de haut rang dans la zone de la Mission, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7	Oui	Objectif atteint

Exploitation, maintenance et liquidation de systèmes de télévision en circuit fermé à Soukhoumi, Zougdidid et Gali

Oui Objectif atteint

Liquidation

Liquidation d'environ 4 217 actifs, d'une valeur d'inventaire d'environ 22,5 millions de dollars, qui ont été soit transférés à la BSLB et à d'autres missions de maintien et de consolidation de la paix, soit vendus, ou encore, dans le cas d'actifs inutilisables, détruits

Oui Liquidation de 4 260 biens durables d'une valeur d'inventaire de 22,7 millions de dollars, conformément à l'article 5.14 du Règlement financier. Certains actifs ont été envoyés à d'autres missions de maintien de la paix et à la BSLB pour stockage et utilisation future. D'autres ont été envoyés à d'autres missions de consolidation de la paix et au HCR en Géorgie. Le reste a été vendu en Géorgie. Le rapport final sur la liquidation des actifs sera soumis à l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session.

Rapprochement, vérification et clôture de 5 comptes bancaires

4 Comptes bancaires de la Mission ont été clôturés. Un cinquième compte reste ouvert en vue des transactions devant encore être effectuées.

Règlement des factures des fournisseurs et résiliation de 37 contrats

Oui Les contrats avaient été résiliés et les factures des fournisseurs réglées au 31 octobre 2009. Les montants restants seront réglés par le Siège.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010.)

Catégorie de dépenses	Montant (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	371,2	333,1	38,1	10,3
Contingents	42,0	41,6	0,4	1,0
Police des Nations Unies	43,1	41,2	1,9	4,4
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	456,3	415,9	40,4	8,9
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	4 504,6	4 948,9	(444,3)	(9,9)
Personnel recruté sur le plan national	2 971,5	3 246,6	(275,1)	(9,3)
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	327,2	236,4	90,8	27,8
Total partiel	7 803,3	8 431,9	(628,6)	(8,1)
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	–	–	–	–
Voyages	339,2	265,3	73,9	21,8
Installations et infrastructures	839,8	308,9	530,9	63,2
Transports terrestres	73,6	44,8	28,8	39,1
Transports aériens	211,5	248,0	(36,5)	(17,3)
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–
Communications	248,5	247,5	1,0	0,4
Informatique	44,8	89,9	(45,1)	(100,7)
Soins médicaux	11,0	7,6	3,4	30,9
Matériel spécial	–	–	–	–
Fourniture, services et matériel divers	918,0	221,0	697,0	75,9
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	2 686,4	1 433,0	1 253,4	46,7
Total brut	10 946,0	10 280,8	665,2	6,1
Recettes provenant des contributions du personnel	933,5	1 091,1	(157,6)	(16,9)
Total net	10 012,5	9 189,7	822,8	8,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	10 946,0	10 280,8	665,2	6,1

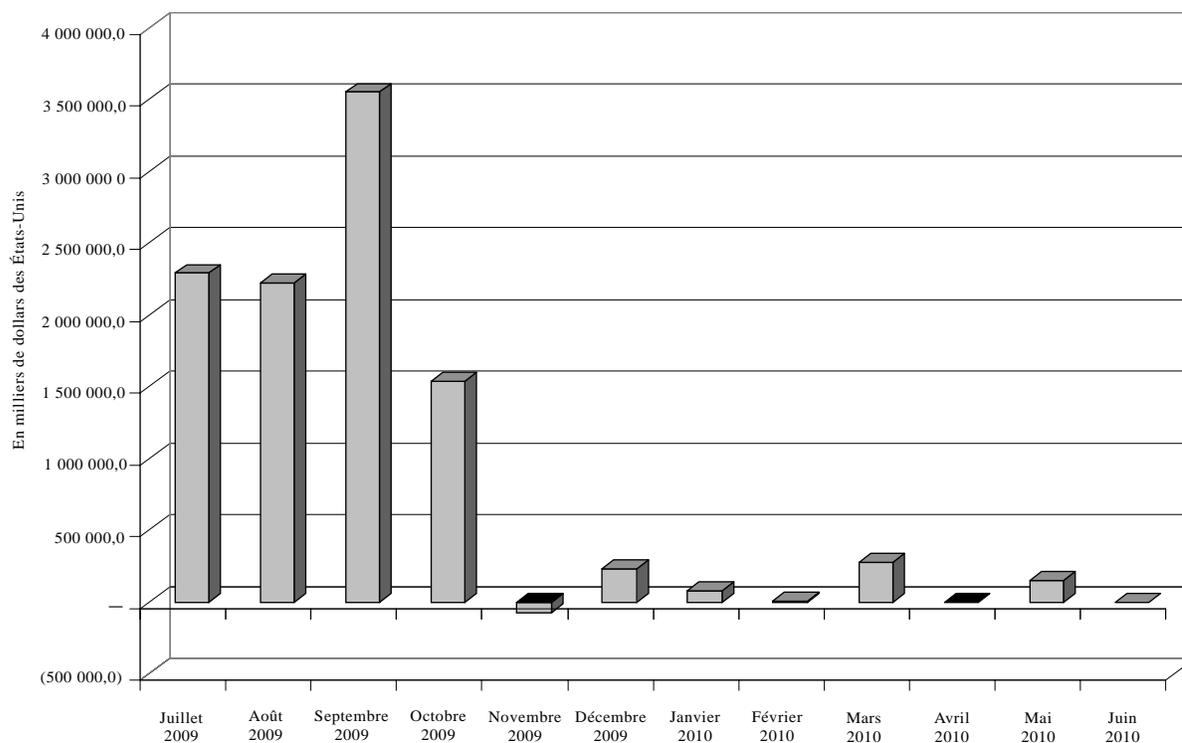
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Crédits ouverts</i>		
	<i>Répartition initiale</i>	<i>Réaffectation</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	456,3	–	456,3
II. Personnel civil	7 803,3	856,0	8 659,3
III. Dépenses opérationnelles	2 686,4	(856,0)	1 830,4
Total	10 946,0	–	10 946,0
Pourcentage des réaffectations de ressources par rapport au montant total alloué			7,8

23. Des fonds destinés aux dépenses opérationnelles (catégorie III) ont dû être réaffectés au personnel civil (catégorie II) afin de couvrir les différentes dépenses liées au départ du personnel recruté tant sur le plan international que sur le plan national, notamment les indemnités de départ, les indemnités tenant lieu de préavis et la compensation des reliquats de congés payés. Les fonds nécessaires ont été prélevés sur les ressources affectées aux dépenses opérationnelles, notamment du fait des économies réalisées pour la remise en état des locaux du quartier général de Soukhomi en cédant ceux-ci au HCR en Géorgie. De plus, étant donné que l'envoi de matériel a été payé par les missions destinataires et la BSLB, les frais de transport ont été moins élevés que prévu.

C. Évolution des dépenses mensuelles



24. La répartition mensuelle des dépenses est le résultat des transactions importantes liées à la liquidation, effectuées au cours de la période de quatre mois allant du 1^{er} juillet au 31 octobre 2009. La pointe du mois de septembre 2009 correspond au versement au personnel recruté sur le plan national des indemnités de départ, des indemnités tenant lieu de préavis et des reliquats de congés payés. Les opérations financières effectuées après le 31 octobre 2009 concernent les factures reçues après cette date, ayant trait notamment aux opérations aériennes.

D. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	68,9
Recettes diverses ou accessoires	448,3
Ajustements sur exercices antérieurs	(0,5)
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	584,9
Total	1 141,6

E. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	18,1
Total partiel	18,1
Soutien logistique autonome	
Santé	0,2
Total partiel	0,2
Total	18,3

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	0,7	1 ^{er} juillet 1996	–
Usage opérationnel intensif	0,8	1 ^{er} juillet 1996	–
Acte d'hostilité ou abandon forcé	1,0	1 ^{er} juillet 1996	–
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,5	1 ^{er} janvier 2000	–

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	38,1	10,3 %

25. La réduction des dépenses tient principalement au fait que les frais de rapatriement des 103 observateurs militaires, qui ont compris l'achat de billets d'avion commerciaux et l'envoi d'effets personnels, ont été moins élevés que prévu. Les frais moyens ont été de 1 546 dollars par observateur, contre les 1 918 dollars prévus dans le budget.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(444,3)	(9,9 %)

26. Le dépassement de crédits s'explique principalement par les dépenses supérieures aux prévisions en ce qui concerne les indemnités de départ, les sommes

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Sont analysés les écarts (augmentation ou diminution) d'au moins 5 % ou 100 000 dollars des États-Unis.

forfaitaires au titre des reliquats de congés payés, les primes de rapatriement et les autres dépenses liées au départ du personnel.

	<i>Écart</i>	
	(275,1)	(9,3 %)
Personnel recruté sur le plan national		

27. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le paiement des reliquats de congés payés du personnel, qui n'était pas prévu dans le budget.

	<i>Écart</i>	
	90,8	27,8 %
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)		

28. Le solde inutilisé s'explique principalement par le fait que le nombre de personnes recrutées sur le plan national en septembre et octobre, dans le cadre des activités de liquidation, a été moins important que prévu, notamment en ce qui concerne la remise en état des locaux du quartier général à Soukhomi, cédés au HCR en Géorgie.

	<i>Écart</i>	
	73,9	21,8 %
Voyages		

29. Le solde inutilisé est le résultat du nombre de voyages inférieur aux prévisions budgétaires qui ont été effectués pendant la période de liquidation.

	<i>Écart</i>	
	530,9	63,2 %
Installations et infrastructures		

30. Le solde inutilisé représente, pour l'essentiel, les économies réalisées lors du démantèlement et de la remise en état des locaux du quartier général de Soukhomi, cédés au HCR en Géorgie. De plus, la quantité de carburants pour groupes électrogènes utilisés a été inférieure aux prévisions grâce à l'utilisation des réserves et des stocks d'urgence, et le processus de cession des locaux, plus rapide que prévu, a permis de réaliser des économies pour différents services, notamment d'entretien.

	<i>Écart</i>	
	28,8	39,1 %
Transports terrestres		

31. Le solde inutilisé s'explique principalement par les frais de location de véhicules inférieurs aux prévisions : pendant la période de liquidation, moins de véhicules ont dû être loués étant donné que des véhicules appartenant à l'ONU étaient disponibles.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	(36,5)	(17,3 %)

32. Le dépassement de crédits tient principalement à la sous-estimation des coûts garantis de la flotte et du nombre d'heures de vol, s'agissant de la location et de l'exploitation de l'hélicoptère de type MI-8.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(45,1)	(100,7 %)

33. Le dépassement de crédits est dû, d'une part, au coût des services informatiques centralisés, tels que les projets d'élaboration de logiciels, dont certains ont dû être prorogés au-delà du 31 octobre, jusqu'au 31 décembre 2009 et, d'autre part, au fait que la base de données a dû être maintenue en service au-delà du 31 octobre afin que les services d'appui nécessaires après la fin du mandat, dans le cadre des activités de liquidation, puissent être assurés.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	3,4	30,9 %

34. Le solde inutilisé est le résultat de la fermeture anticipée de l'hôpital de niveau I de la Mission, qui a eu lieu le 13 septembre 2009, au lieu du 31 octobre comme initialement prévu, même si des services médicaux d'urgence ont été assurés jusqu'au 20 septembre 2009. Un contrat a été signé avec un établissement sanitaire local de Zougdidi afin d'assurer les soins de santé d'urgence jusqu'à la liquidation de la Mission le 31 octobre 2009.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	697,0	75,9 %

35. Le solde inutilisé correspond aux économies réalisées sur le transport de matériel. Les prévisions budgétaires avaient été faites en supposant que la plupart du matériel serait envoyé à la BSLB pour y être entreposé, alors qu'en fait la majorité des actifs ont été transférés à d'autres missions de l'ONU, à leurs frais.

V. Situation financière de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie au 30 juin 2010

36. Comme l'indiquent les données du tableau ci-dessous, le montant des liquidités disponibles inscrites au compte spécial de la MONUG s'élevait au 30 juin 2010 à 3 727 100 dollars et le passif de la Mission à 1 240 700 dollars. Les sommes dues aux États Membres au titre de l'exercice 2009/10 s'élevaient à 1 806 800 dollars, en comptant le solde inutilisé de 665 200 dollars et les autres recettes d'un montant de 1 141 600 dollars.

37. Par conséquent, l'excédent de trésorerie de la Mission était de 679 600 dollars au 30 juin 2010.

Situation de trésorerie au 30 juin 2010 : tableau récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
I. Liquidités	3 727,1
II. Besoins de trésorerie	
Contributions ou paiements reçus d'avance	1 081,3
Engagements non réglés	33,9
Autres montants à payer	125,5
Total partiel	1 240,7
III. Liquidités nettes (I - II)	2 486,4
IV. Sommes dues aux États Membres au titre de l'exercice 2009/10	
a) Solde inutilisé	665,2
b) Autres recettes	
Intérêts créditeurs	68,9
Recettes diverses ou accessoires	448,3
Ajustements sur exercices antérieurs	(0,5)
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	584,9
Total partiel, autres recettes	1 141,6
Total, sommes dues aux États Membres au titre de l'exercice 2009/10 (a + b)	1 806,8
V. Excédent de trésorerie (III - IV)	679,6

VI. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

38. En ce qui concerne le financement de la MONUG, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) **Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé au titre de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010, soit 665 200 dollars;**

b) **Se prononce sur l'affectation des autres recettes de l'exercice clos le 30 juin 2010 (1 141 600 dollars), provenant des intérêts créditeurs (68 900 dollars), des recettes diverses et accessoires (488 300 dollars) et des annulations d'engagements d'exercices antérieurs (584 900 dollars), desquelles doivent être déduits les ajustements sur exercices antérieurs (500 dollars).**

VII. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale et à celles du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU

A. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/64/529)

Demande

Suite donnée

Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires souligne que si les différentes missions opèrent dans des conditions toujours particulières, il existe toutefois des similitudes entre elles. Il ne doute pas que l'on tirera du fonctionnement et de la liquidation de la MONUG les enseignements voulus qui, consignés et dûment évalués, pourront fournir aux autres missions des orientations utiles (par. 19).

La MONUG a rédigé des rapports hebdomadaires sur la phase de liquidation qui pourront servir de référence à d'autres missions en matière de liquidation.

B. Comité des commissaires aux comptes

[A/64/5 (Vol. II)]

Recommandation

Suite donnée

Inventaires physiques et écarts

Dans la base de données de la MONUG, les biens transférés n'ont pas toujours été enregistrés là où il convenait. Certains actifs de la Section des communications et de l'informatique déjà distribués aux utilisateurs finals étaient toujours répertoriés comme articles en stock (par. 161).

L'Administration a accepté la recommandation réitérée par le Comité selon laquelle toutes les missions devraient élucider rapidement les anomalies relatives aux biens durables et prendre les mesures correctives voulues pour que leurs registres de biens soient rigoureux et fiables (par. 162).

Le Département de l'appui aux missions a apporté un appui à la Mission concernant la liquidation des actifs. Il était notamment nécessaire de mettre correctement à jour le système Galileo de gestion des stocks en vue de présenter un rapport sur la liquidation des actifs. Dans le cadre du processus de liquidation, tous les actifs ont fait retour au stock et la base de données sur les actifs a été mise à jour. Après la fin du mandat de la MONUG, le 31 octobre, la BSLB a contribué aux dernières mises à jour.

Actifs à passer par profits et pertes ou à liquider

Dans les 15 missions actives examinées, sur les 359 009 biens durables inscrits dans la base de données, 34 074 articles (contre 39 333 articles en 2007/08), d'une valeur totale de 121,29 millions de dollars (110,77 millions de dollars en 2007/08), étaient à passer par profits et pertes ou à liquider, soit 7 % de la valeur totale des biens durables. Le Comité a noté qu'à la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, à la MONUG et à la BSLB, plus de 10 % des biens durables étaient en attente de passation par profits et pertes ou de liquidation au 30 juin 2009, tandis qu'à la Mission des Nations Unies au Libéria et à la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, le pourcentage était proche de 10 %, comme indiqué dans le tableau II.10 (par. 164).

Le Comité recommande de nouveau que l'Administration renforce son contrôle de la passation par profits et pertes et de la liquidation des biens durables dans les missions afin de veiller à ce que les mesures nécessaires soient prises pour conclure rapidement ces opérations.

Ratios des stocks et excédents

D'après les chiffres enregistrés dans la base de données, le ratio des stocks était en moyenne de 26 % dans les missions au 24 septembre 2009. En outre, 1 121 véhicules étaient gardés en stock dans 15 missions alors qu'ils n'auraient pas dû l'être. Le Comité a constaté que les ratios de stocks de biens durables de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad et de la MONUG s'établissaient respectivement à 55 %, 50 % et 34 %, soit des valeurs nettement supérieures à celles fixées par le Département de l'appui aux missions. On trouvera à l'annexe XII des informations détaillées sur les ratios moyens des stocks des missions (par. 173).

Le Département de l'appui aux missions a apporté un appui à la Mission concernant la liquidation des actifs. Vu que la Mission allait être liquidée, des consultations hebdomadaires ont été tenues entre le Département de l'appui aux missions et la MONUG pour fournir à celle-ci une orientation et un appui supplémentaires. Des visites ont également été organisées afin de fournir un appui et des conseils sur le terrain. Un groupe de travail composé de membres du personnel appartenant à plusieurs divisions a été mis en place au quartier général pour aider la Mission à résoudre les problèmes.

Les actifs de la MONUG ont été liquidés conformément à l'article 5.14 du Règlement financier. Les actifs excédentaires en bon état ont donc été cédés à d'autres missions ou à la Base de soutien logistique des Nations Unies de Brindisi (Italie) pour s'ajouter aux stocks de réserve.

Le Comité a accepté la demande de l'Administration : a) d'examiner les stocks de biens durables de toutes les missions en cours en vue de déterminer de façon réaliste les quantités qui devraient être détenues; b) de recenser et déclarer les actifs excédentaires; et c) de prendre des mesures appropriées pour transférer tous les actifs excédentaires à d'autres missions qui en ont besoin ou à la BSLB, ou en disposer comme il conviendra (par. 180).
